

DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

MAIRIE DE VERTAIZON (Puy-de-Dôme)

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à 18h00, le Conseil d'Administration d'Actions Sociales de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Jacques CAVALIERE.

Présents : Jacqueline BERTHON, Nicole BONNET, Jean-Jacques CAVALIERE, Marie-Claire DUCOL, Sébastien DELGADO, Nathalie DOS SANTOS, Marie Ange FOURNET, Joëlle FOURNIER, Dominique FOURVEL, Catherine SOU-AH-Y, Alain MALTERRE, Amalia QUINTON, Sylvie ROUSSELOT.

Présents par procuration :

Patrick PERRIN donne pouvoir à Marie-Claire DUCOL

Magali URDICIAN donne pouvoir à Jean-Jacques CAVALIERE

Secrétaire de séance : Dominique FOURVEL

Nom bre de Mem bres :

En exerciCe : 16

Présents : 13

Suffrages exprimés : 15

Résultats :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

COMPTE DE GESTION 2023 (Délibération n°11.04.2024.01)

Le conseil d'administration, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, lequel fait ressortir les résultats suivants :

SECTIONS	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires	20 384.80	37 680.03	58 064.83
Titres de recette	8 426.65	27 165.05	35 591.70
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	20 384.80	37 680.03	58 064.83
Mandats émis	5 491.79	20 775.50	26 267.29
RESULTATS DE L'EXERCICE			
Excédent	2 934.86	6 389.55	9 324.41
Déficit			

Envoyé en préfecture le 02/05/2024

Reçu en préfecture le 02/05/2024

Publié le 17/11/2025

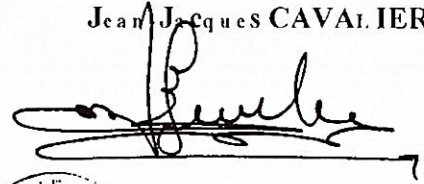
ID : 063-266303262-20240411-11_04_2024_01-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

Approuve le compte de gestion du Trésorier municipal au titre de l'exercice 2023 pour le budget principal du CCAS.

Le Président,

Jean Jacques CAVAILIERE



DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTIONS SOCIALES

MAIRIE DE VERTAIZON (Puy-de-Dôme)

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à 18h00, le Conseil d'Administration d'Actions Sociales de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Jacques CAVALIERE.

Présents : Jacqueline BERTHON, Nicole BONNET, Jean-Jacques CAVALIERE, Marie-Claire DUCOL, Sébastien DELGADO, Nathalie DOS SANTOS, Marie Ange FOURNET, Joëlle FOURNIER, Dominique FOURVEL, Catherine SOU-AH-Y, Alain MALTERRE, Amalia QUINTON, Sylvie ROUSSELOT

Présents par procuration :
Patrick PERRIN donne pouvoir à Marie-Claire DUCOL
Magali URDICIAN donne pouvoir à Jean-Jacques CAVALIERE

Secrétaire de séance : Dominique FOURVEL

Nombre de Membres :	Résultats :
En exercice : 16	POUR : 15
Présents : 13	CONTRE : 0
Suffrages exprimés : 15	ABSTENTION : 0

AFFECTATION DES RESULTATS (Délibération n°11.04.2024.03)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-21, L2121-31, L2343-1 et L2343-2 ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2023 du C.C.A.S., fait apparaître :

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	27 165,05	Recettes	8 426,65
Dépenses	20 775,50	Dépenses	5 491,79
Solde	6 389,55	Solde	2 934,86
N-1	13 460,03	N-1	-7 841,77
Résultat cumulé	19 849,58	Résultat cumulé	-4 906,91

Un excédent de clôture de fonctionnement de 6 389.55 €

Un excédent de clôture d'investissement de 2 934.86 €

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de la façon suivante :

Un besoin de financement (recette d'investissement 1068) : 4 906.91 €

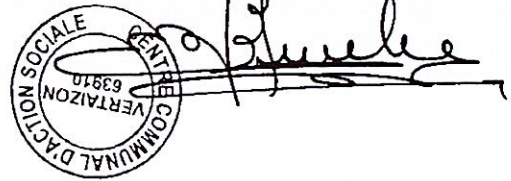
Une recette de fonctionnement (article R002) : 14 942.67 €

Une dépense d'investissement (article R001) : 4 906.91 €

Après en avoir délibéré, le **Conseil d'administration**, à l'unanimité :

-accepte la proposition de Monsieur le Président

L.e Président,
Jean Jacques CAVALIERE



DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

MAIRIE DE VERTAIZON (Puy-de-Dôme)

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à 18h00, le Conseil d'Administration d'Actions Sociales de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Jacques CAVALIERE.

Présents : Jacqueline BERTHON, Nicole BONNET, Jean-Jacques CAVALIERE, Marie-Claire DUCOL, Sébastien DELGADO, Nathalie DOS SANTOS, Marie Ange FOURNET, Joëlle FOURNIER, Dominique FOURVEL, Catherine SOU-AH-Y, Alain MALTERRE, Amalia QUINTON, Sylvie ROUSSELOT

Présents par procuration :

Patrick PERRIN donne pouvoir à Marie-Claire DUCOL

Magali URDICIAN donne pouvoir à Jean-Jacques CAVALIERE

Secrétaire de séance : Dominique FOURVEL

Nombre de Membres :

En exercice : 16

Présents : 13

Suffrages exprimés : 15

Résultats :

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 (Délibération n°11.04.2024.02)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-21, L2121-31, L2343-1 et L2343-2 ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2023 du C.C.A.S., présenté par la Vice-Présidente, Mme SOU-AH-Y :

	DEPENSES	RECETTES
Réalisations de l'exercice		
Fonctionnement	20 775.50	27 165.05
Investissement	5 491.79	8 426.65
Reports de l'exercice N-1		
Fonctionnement 002	0.00	13 460.03 (excédent)
Investissement 001	7 841.77 (déficit)	0.00
Total des reports + réalisations	34 109.06	49 051.73
Résultats cumulés		
Fonctionnement	20 775.50	40 625.08
Investissement	13 333.56	8 426.65
Total cumulé	34 109.06	49 051.73

Monsieur le Président ne prend part au vote et sort de la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité approuve le compte administratif 2023 du CCAS.

La Vice-Présidente,
Catherine SOU-AN-Y



DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

MAIRIE DE VERTAIZON (Puy-de-Dôme)

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril à 18h00, le Conseil d'Administration d'Actions Sociales de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Jacques CAVALIERE.

Présents : Jacqueline BERTHON, Nicole BONNET, Jean-Jacques CAVALIERE, Marie-Claire DUCOL, Sébastien DELGADO, Nathalie DOS SANTOS, Marie Ange FOURNET, Joëlle FOURNIER, Dominique FOURVEL, Catherine SOU-AH-Y, Alain MALTERRE, Amalia QUINTON, Sylvie ROUSSELOT

Présents par Procuration :

Patrick PERRIN donne pouvoir à Marie-Claire DUCOL

Magali URDICIAN donne pouvoir à Jean-Jacques CAVALIERE

Secrétaire de séance : Dominique FOURVEL

Nombre de Membres :

En exercice : 16

Présents : 13

Suffrages exprimés : 15

Résultats :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 (Délibération n°11.04.2024.04)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au budget primitif,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget du CCAS,

Le budget primitif 2024 est proposé comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 38 920.67 euros

011 charges à caractère général	21 300 euros
023 virement à la section d'investissement	7 920.67 euros
65 autres charges de gestion courante	9 700 euros

Recettes de fonctionnement : 38 920.67 euros

002 résultat d'exploitation reporté	14 942.67
74 dotations, subventions, participations	15 000.00
75 autres produits de gestion courante	8 978.00

Dépenses d'investissement = 13 777.58 euros

001 solde d'exécution de la section d'inv	4 906.91
165 dépôts et cautionnements reçus	600
21 immo corporelles	7 920.67
27 créances sur des particuliers	350

Recettes d'investissement : 13 777.58 euros

021 virement de la section d'exploitation	7 920.67
10 dotations, fonds divers et réserves	4 906.91
16 emprunts et dettes assimilées	600
27 autres immo financières	350

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité approuve le budget primitif 2024 du CCAS.

Le Président,
Jean-Jacques CAVALIERE

